

le mystère de sa volonté selon sa bienveillance. » Tout en admettant comme vraies ces paroles, qu'ils ne vivent et ne prophétisent que d'une manière imparfaite, on peut dire que ce mystère leur a été révélé en toute sagesse et toute prudence. Non pas qu'ils aient appris ce mystère en toute sagesse et en toute prudence, mais Dieu leur a révélé ce mystère en toute sagesse et en toute prudence selon la mesure de leur intelligence.

« Selon le dessein par lequel il avait résolu en lui-même, dans la dispensation de la plénitude des temps. » L'Apôtre avait dit précédemment : « selon le dessein de sa volonté » ici il dit simplement : « selon son dessein, » sans parler de la volonté. D'un côté le texte porte : προορισμὸν c'est-à-dire « la prédestination à l'adoption des enfants par Jésus-Christ, » de l'autre, πρόθεσιν, c'est-à-dire le dessein. Or, ceux qui ont coutume de discuter la propriété des termes, établissent cette différence entre la prédestination et le dessein, que la prédestination d'une chose signifie que cette chose existe longtemps auparavant dans l'esprit de celui qui arrête que cette chose existera ; tandis que le dessein est bien plus rapproché de l'action, et que l'effet suit de près la pensée. Quant à ce qui suit : « et avait résolu en lui » il faut le rapporter au mystère, dont il a dit précédem-

prudentia, » ad superiora jungantur, deinceps inferamus : « notum faciens nobis mysterium voluntatis suae secundum placitum suum. » Potest autem et hac manente sententia, quod ex parte videant, et ex parte prophetent, nunc in omni sapientia et prudentia, dici revelatum eis esse mysterium. Non quo ipsi in omni sapientia et prudentia mysterium didicerint, sed Deus in omni sapientia sua atque prudentia, juxta quod consequi poterant, eis mysterium revelaverit.

« Secundum placitum suum quod proposuit in eo in dispensatione plenitudinis temporum. » Supra dixerat, « secundum placitum voluntatis suae ; » nunc, « secundum placitum suum, voluntate detracta. Ibi προορισμὸν, id est, « praedestinationem in adoptionem filiorum per Jesum Christum » posuit : hic vero πρόθεσιν, id est, « propositionem. » Inter praedestinationem autem, et propositum, hi qui solent inter verba discutere, hoc assarunt interesse, quod praeformatio alicujus rei multo ante in mente ejus qui destinet quid futurum sit, praefigurat : Propositum autem, cum jam vicina sit machinatio, et pene cogitationem sequatur effectus. Quod vero ait, « proposuit in eo, » ad mysterium re-

ment : « pour nous faire connaître le mystère de sa volonté, » lequel mystère était dans la dispensation de la plénitude des temps, afin que toutes choses fussent accomplies au temps marqué. Car, de même que l'héritier, tant qu'il est petit, n'a aucun droit à l'héritage, quoiqu'il soit propriétaire de ses biens, Galat. iv ; ainsi le mystère que Dieu avait prédestiné pour nous adopter comme ses enfants, n'a pu avoir son accomplissement qu'à la condition de venir en son temps. C'est ce que dit ailleurs saint Paul en employant le singulier : « Lorsque la plénitude des temps fut arrivée, alors Dieu envoya son Fils ; » Ibid. iv, 4, qui n'a pu venir avant que le temps mystérieusement marqué fût arrivé.

« De résumer dans le Christ tout ce qui est dans les cieux, et tout ce qui est sur la terre. » (Des manuscrits ajoutent « en lui. » Au lieu du mot *recapitulare*, les manuscrits latins portent : *instaurare*, (d'autres *restaurare*.) Et je m'étonne que les traducteurs ne se soient pas servi du mot grec, alors que la dialectique et la philosophie ont fait usage de ce mot tel qu'il est dans le texte grec. En effet, les orateurs dans leur péroraison, ou avant leur péroraison, lorsqu'ils terminent leur plaidoyer, pour aider la mémoire des juges et de ceux qui ont entendu les débats, ont coutume de faire un résumé,

ferendum est ; siquidem supra dixerat : « ut notum faceret nobis mysterium voluntatis suae, » quod mysterium dispensati est plenitudinis temporum, ut statuto tempore omnia compleantur. Quomodo enim haeres quamdiu parvulus est, licet ipsius bona sint, tamen necdum ei debetur haereditas Galat. iv ; ita et mysterium quod praeordinatum fuerat a Deo in adoptionem filiorum ejus, ante non potuit dispensari, nisi suo veniret tempore. De quo et alibi numero singulari Paulus ait : « Ut autem venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum » Ibid., iv, 4 : qui ante venire non potuit, nisi mysterium temporis impleteretur.

« Recapitulare omnia in Christo, quae in caelis, et quae in terra » [Al. addit *sunt*], « in ipso. » Pro « recapitulare » in Latinis codicibus scriptum est, « instaurare » [Al. *restaurare*]. Et miror cur ipso verbo Graeco non usi sint translatores, cum istiusmodi licentia, dialectica et philosophia sicut in Graeco habentur, assumptae sint. Nam et oratores in epilogis, vel ante [Al. inter] epilogos, in fine causarum propter memoriam iudicum et eorum qui audire negotia, « recordationem, » id est, ἀνακεφαλαιώσιν solent facere, ut

une récapitulation, ἀνακεφαλαιώσιν pour renfermer dans un court exposé les longs développements dans lesquels ils viennent d'entrer, et pour que chacun des auditeurs se rappelle facilement ce qu'il a entendu. Voici donc le sens de ce passage : toute la dispensation des créatures visibles et invisibles qui a eu lieu avant et après la création du monde promettait l'avènement du Fils de Dieu. Ainsi Adam qui a été chassé du Paradis terrestre venait d'y être ramené par le Sauveur Gen. iii. L'unité du langage qui a été brisée dans la construction de la tour Gen. xi, était une figure du don des langues, tel qu'il est rapporté dans les Actes des apôtres, Act. ii. C'est comme figure du Seigneur, qu'Isaac a porté lui-même l'instrument de son supplice. Samson laissant croître sa chevelure consacrée à Dieu, aime Dalila, qui était pauvre, et lui découvre tous les secrets de son cœur, Jud. xvi, et en cela il figurait le mystère de l'union du Sauveur avec l'Église pauvre et dénuée de tout bien. Tout se trouve donc résumé dans la passion et la croix du Seigneur, c'est-à-dire, tout se trouve compté dans cet abrégé. Pour rendre cette vérité plus évidente, prenons un exemple dans les choses habituelles de la vie. Supposons que j'aie prêté à différentes époques vingt deniers, puis après cinq, et puis quinze, et encore trente trois fois dix. Si je veux additionner toutes ces différentes sommes, le chiffre

quae prius latius disputarant, brevi postea sermone comprehendant, et unusquisque recordari eorum incipiat quae audivit. Sensus itaque in praesenti loco iste est : Omnis dispensatio quae et ante mundum, et postea esse cepit in mundo, tam invisibilium quam visibilium creaturarum, adventum Dei Filii pollicebatur. Quod Adam qui de paradiso eiectus est, per Salvatorem revocandus erat Genes. iii. Quod in fabricatione turris, linguarum unitas scissa est Gen. xi, in Actibus apostolorum portebat dona linguarum Act. ii. Quod Isaac in typo Domini, crucem suam ipse portavit Genes. iii. Quod Samson sanctam comam nutriens, Dalilae pauperis dilexit amplexus, et omnia cordis sui secreta confessus est Judic. xvi. Salvatoris et Ecclesiae ex Gentibus vere pauperis et egenae mysterium significabat Joan. xix. In cruce itaque Domini, et in passione ejus recapitulata sunt omnia, id est, universa in hac ἀνακεφαλαιώσιν supputata. Quod ut manifestius fiat, quotidianae consuetudinis aliquod ponamus exemplum. Verbi causa : Viginti denarios erogavi, rursum quinque, et alios quindecim ; triginta quoque et ter decies, per

montera jusqu'au nombre cent et dans un seul nombre j'aurai toutes les sommes énumérées précédemment. C'est ainsi que tous les mystères, et toute la dispensation des faits anciens qui ont eu lieu non seulement sur la terre, mais dans le ciel, se trouvent accomplis dans la passion de Jésus-Christ. Jésus-Christ a souffert une seule fois, il a été enseveli, il est ressuscité ; il est remonté vainqueur vers son Père ; cela me suffit, je n'ai pas besoin des anciens nombres, je les ai tous dans un seul ; considérez attentivement, que non seulement tous les faits historiques des Écritures, que l'Esprit Saint rapporte comme ayant eu lieu sur la terre, mais encore les événements cachés qui se sont passés dans le ciel, se trouvent résumés dans la passion de Jésus-Christ.

« C'est en lui que nous avons été appelés par le sort, ayant été prédestinés selon le décret de celui qui fait toutes choses suivant le conseil de sa volonté. » Les mots d'héritages et de sort par lesquels nous entrons en participation des biens du Christ, nous montrent que nous avons été affranchis d'une puissance pour passer sous une autre, et que suivant ce qui est écrit : « Quand le Très-Haut divisait les nations, quand il séparait les enfants d'Adam » nous avons cessé d'être soumis aux anges pour devenir la part du Seigneur. Ceux-ci étaient en possession de ce qui leur était étranger et de ce qui leur

diversa tempora dedi. Haec si in unum voluero supputare, centenarii mihi numeri summa succrescit, et in uno numero habeo omnia quae ante descripsi. Sic itaque universa mysteria et omnis dispensatio vetustatis non solum quae in terris, sed etiam quae in caelis gesta est, in Christi passione completur. Cum enim semel mihi Christus passus fuerit, et sepultus, et resurrexit, et ad Patrem victor ascenderit ; non necesse habeo veterem numerum, quia in uno omnia teneo. Diligenter attendite, quod non solum omnes historiae Scripturarum, quas in terra gestas Spiritus sanctus enumerat ; sed etiam in caelestibus quae nobis occultae sunt, in Christi recapitulata passione teneantur.

« In quo et sorte vocati sumus ; praeordinati secundum propositum ejus qui universa operatur secundum consilium voluntatis suae. » Verbum haereditatis et sortis, per quas in Christi partem venimus, ostendit nos de alia potestate ad aliam transmigrasse ; et secundum illud quod in Deuteronomio scriptum est : « Quando dividebat Altissimus gentes, cum disseminaret filios Adam » Deut. xxxiii, 8, de angelorum ditione ad partem

avait été confié, ou qu'ils avaient usurpé. Lui au contraire est rentré en possession de ce qui était à lui; et en montant aux cieux il a emmené captive la captivité, Ps. LXVII; c'est-à-dire, ceux qui étaient auparavant captifs pour leur perte, il les a pris pour leur rendre la vie et les ramener au ciel; et dans un certain sens, la captivité, a été prise alors que par cette seconde captivité, les premiers captifs ont été délivrés. Il faut remarquer encore l'emploi simultané que l'Apôtre fait de ces deux mots *προορισμός* et *πρόθεσις*, c'est-à-dire, prédestination et dessein, d'après lesquels Dieu opère toutes choses suivant le conseil de sa volonté. Ce n'est pas que tout ce qui se fait dans le monde, se fasse par la volonté et le conseil de Dieu, autrement il faudrait imputer le mal à Dieu comme en étant l'auteur; mais tout ce que fait Dieu, il le fait avec conseil et par sa volonté, parce que tous ses actes sont pleins de la raison et de la puissance de celui qui les opère. Nous autres hommes nous voulons faire la plupart de nos actions avec conseil, mais l'effet ne suit pas toujours la volonté. Pour Dieu au contraire, nul ne peut lui résister ni s'opposer à l'accomplissement de sa volonté. Or, il veut toutes les choses pleines de raison et de conseil, il veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité, I *Tim.* II. Mais comme personne ne peut être sauvé sans le concours

Domini esse translato. Et illi quidem aliena, et sibi vel commissa usurpata tenuerunt. Iste vero recepit sua; et ascendens in altum captivam duxit captivitatem Ps. LXVII, id est, eos qui ante capti fuerant in perditionem, ipse cepit ad vitam, ut reduceret in excelsum; et quodammodo est capta captivitas, dum per secundam captivitatem qui prius capti fuerant, liberantur. Considerandum quod et hic *προορισμός* et *πρόθεσις*, id est, « prædestinatio » et « propositum, » simul posita sint, juxta quæ operatur omnia Deus secundum consilium voluntatis suæ. Non quo omnia quæ in mundo fiant, Dei voluntate et consilio peragantur; alioquin et mala Deo poterunt imputari; sed quo universa quæ facit, consilio faciat et voluntate, quod scilicet et ratione plena sint et potestate facientis. Nos homines pleraque volumus facere consilio; sed nequaquam voluntatem sequitur effectus. Illi autem nullus resistere potest, quin omnia quæ voluerit, faciat. Vult autem ea quæcumque sunt plena rationis atque consilii, vult salvari omnes, et in agnitionem veritatis venire I *Tim.* II. Sed, quia nullus absque propria voluntate salvatur (liberi enim

de sa propre volonté, (car nous avons notre libre arbitre), Dieu veut que nous voulions le bien, afin que grâce à cette volonté, il veuille accomplir en nous le conseil de sa volonté.

« Afin que nous soyons la louange de sa gloire, nous qui les premiers avons espéré en Jésus-Christ. » Si l'Apôtre avait dit seulement, « nous qui avons espéré en Jésus-Christ, » nous aurions clairement ce sens, que ceux qui ont espéré en Jésus-Christ ont été appelés par le sort selon le décret de celui qui fait toutes choses suivant le conseil de sa volonté. Mais maintenant l'addition de la préposition, nous force d'admettre le sens que nous discuté plus haut, en expliquant ces paroles : « Qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle, des dons célestes dans le Christ. Comme il nous a élus en lui avant la création du monde, afin que nous fussions saints et sans tache en sa présence, » c'est-à-dire que de même qu'il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle, de tous les dons célestes, et qu'il nous a choisis avant la création du monde; ainsi il est dit de nous, que nous avons espéré auparavant en Jésus-Christ, depuis le moment où nous avons été choisis, prédestinés et bénis de tous les dons célestes. Mais d'autres qui ne peuvent supporter cette doctrine que nous ayons existé et espéré en Jésus-Christ avant que notre âme fût unie à ce corps, donnent cette explication : A l'avènement de Notre-

arbitrii sumus), vult nos bonum velle, ut cum voluerimus, velit in nobis et ipse suum implere consilium.

« Ut simus in laudem gloriæ ejus, qui ante speravimus in Christo. » Si, « speravimus, » tantum [Al. ante] dixisset, « in Christo, » et non præmississet, « ante speravimus, » quod Græce dicitur *προηλπικότες*, esset manifestior sensus, eos qui speraverunt in Christo, sorte vocatos esse [Al. et esse] et prædestinatos secundum propositum ejus, qui universa operatur juxta consilium voluntatis suæ. Nunc vero præpositionis adjectio, ad illam nos intelligentiam trahit, de qua superius disputavimus exponentes hoc quod scriptum est : « Qui benedixit nos in omni benedictione spirituali, in celestibus in Christo, sicut elegit nos in ipso ante constitutionem mundi, ut essemus sancti et immaculati coram ipso; » quod scilicet sicut jam nos benedixerit omni benedictione spirituali in celestibus, et elegerit ante constitutionem mundi; ita etiam nunc sperasse ante dicamur in Christo, ex eo tempore quo electi et prædestinati, et benedicti sumus in celestibus. Alius vero hoc dogma non sustinens, quod ante fuerimus et speravimus

Seigneur Jésus-Christ lorsque son nom fera fléchir tout genou dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confessera que Notre-Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père *Philipp.* III, lorsque toutes choses lui seront assujetties, les unes volontairement, les autres par nécessité; alors ceux qui, avant que sa majesté fût présente, auront espéré en lui, seront la louange de sa gloire et seront appelés *αηλπικότες*; ceux au contraire qui n'auront cru que parce qu'ils y étaient forcés, dans le temps où ni le démon, ni les anges ne pourront contester son règne, espéreront il est vrai, mais non pour la louange de sa gloire. C'est ce que nous voyons déjà s'accomplir en partie, parce que celui qui suit volontairement Dieu obtient une récompense différente de celui qui ne le suit que par nécessité. Cependant que ce soit par occasion ou en vérité que Jésus soit annoncé, peu importe, pourvu que celui qui espère et celui qui a espéré auparavant sachent qu'ils recevront des récompenses diverses suivant la différence de leur espérance.

« En qui, vous aussi avez espéré, après avoir entendu la parole de vérité, l'Évangile de votre salut; en qui, après avoir embrassé la foi, vous avez été marqués du sceau de l'Esprit de la promesse, qui est saint. » « En qui? » En Jésus-Christ sans aucun doute. Vous êtes aussi ô Éphésiens du nombre de ceux qui ont entendu

in Christo, quam in isto corpore degeremus, illo intelligentiam transferet [Al. transfert], ut dicat : In adventu Domini Salvatoris, quando in nomine ejus omne genu flectetur celestium, terrestrium et infernorum, et omnis lingua confitebitur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris *Philipp.* III, cum ei fuerint universa subjecta, alios voluntate, alios necessitate subjiciendos, et eos qui ante præsentiam majestatis ejus speraverint in eum, futuros esse in laudem gloriæ ejus, et vocari *αηλπικότες*; eos vero qui reperti fuerint necessitate credentes, eo tempore quo nec diabolus, et angeli ejus poterunt negare regnantem, esse sperantes; sed non in laudem gloriæ ejus. Quod quidem et nunc ex parte videmus expleri, quia alia sit merces ejus, qui voluntate sequatur Deum, alia qui necessitate. Verumtamen sive per occasionem, sive per veritatem tantum Christus annuntietur; dummodo sciat, et sperans, et ante sperans, quod pro diversitate spei diversa sint præmia recepturi.

« In quo et vos audio verbo veritatis Evangelii salutis vestræ, in quo et credentes signati estis Spiritu

la parole de vérité, l'Évangile de votre salut, en qui après avoir embrassé la foi, vous avez été marqués de l'Esprit de la promesse qui est saint. En suivant l'ordre du texte actuel la pensée ne paraît pas se dégager clairement, et on ne voit pas de membre de phrase qui corresponde à cette première partie : « En qui, vous aussi, vous avez espéré après avoir entendu la parole de vérité, » puisqu'immédiatement après, l'auteur sacré répète « en qui, » addition tout à fait inutile et dont la suppression rendrait le texte plus clair à la lecture. L'amour de Paul pour Jésus-Christ était si grand, que sous cette impression il ne cessait de nommer celui qu'il aimait sans utilité même, et contre l'ordre même de la phrase. Un lecteur attentif, en trouvera sans nous la preuve dans toutes ses épîtres. La répétition de ces mots « en qui » paraît donc répandre de l'obscurité sur la pensée de l'Apôtre, et laisser en suspension sa proposition précédente. Et ce n'est pas une gloire médiocre pour les Éphésiens d'avoir entendu non la prédication, mais la parole de vérité. Il y a en effet une grande différence entre la prédication et la parole de vérité. Comme nous le voyons par ce passage d'une autre épître : « Et mes discours et ma prédication, n'ont pas consisté dans les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais dans les preuves sensibles de l'Esprit et de la puissance de Dieu, » I *Cor.* II, 4.

sancto promissionis. In quo? » haud dubium quin in Christo. Inter cæteros qui audierunt, vos quoque, Ephesii, verbum veritatis audistis, Evangelium salutis vestræ, cui credentes, signati estis spiritu repromissionis sancto. Videtur autem juxta ordinem lectionis non stare sententia, nec ei quod prælatum est : « In quo et vos audio verbo veritatis Evangelii salutis vestræ, » redditum aliquid quod sequatur, quia statim secundo ponitur, « in quo, » quod quia superfluum est, sublatum e medio potest textum reddere lectioni. Hoc autem patiebatur Paulus de nimio amore Christi, ut eum semper quem diligebat, etiam superflue et extraordinarie nominaret. Quod potest absque nobis in omnibus Epistolis ejus lector diligens invenire. Unde et nunc secundo positum, « in quo » ordinem deprehenditur turbasse sententiæ, et anteriorem propositionem reliquisse pendentem. Neque vero parva laus Ephesiorum est, non prædicationem, sed verbum veritatis audisse. Siquidem inter prædicationem et verbum veritatis multam esse distantiam, et in alia Epistola legimus : « Et verbum, inquit, meum et prædicatio mea, non in persuasibilibus

Cherchons attentivement d'autres endroits de l'Écriture où il soit dit que le parole de vérité a été entendue, afin que par ce rapprochement, nous puissions saisir clairement la pensée de saint Paul, et où aussi l'Évangile soit nommé, soit absolument, soit avec une addition quelconque. Nous trouvons cette addition dans les passages suivants : « Mon Évangile » *Rom.* xvi, 25, et « l'Évangile de Jésus-Christ, » *II Cor.* ii, 11, et, « l'Évangile éternel, » *Apoc.* xiv, 6, ou bien encore comme dans cette épître aux Éphésiens : « l'Évangile de notre salut. » Saint Paul d'ailleurs, parlant de saint Luc dit absolument et sans addition : « Dont on fait l'éloge à cause de l'Évangile, dans toutes les Églises, » *II Cor.* viii, 18. Or, celui-là seul est marqué du sceau de l'Esprit de la promesse qui est saint, et celui qui a écouté la parole de vérité. Car, il en est beaucoup qui ont entendu, et qui, restant dans leur incrédulité, n'ont point obtenu d'être marqués du sceau de l'Esprit-Saint. Il est dit au prince de Tyr : « Tu es le sceau de la ressemblance de Dieu, » *Ezech.* xxviii, 12. Or voici en quoi consiste le sceau de Dieu : de même que le premier homme a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, ainsi dans la seconde régénération, quiconque reçoit le Saint-Esprit est marqué du sceau, qui reproduit en lui l'image du Créateur. Il faut aussi examiner si l'on trouve ailleurs cette dénomination :

sapientiae verbis, sed in ostensione spiritus et virtutis » *I Cor.* xi, 14. Queramus diligentius, ubi alibi scriptum sit, quod verbum quis audierit veritatis, ut ex collatione eorum possit perspicue Pauli sensus aperiri : ubi quoque Evangelium nominatum sit, sive cum additamento, sive absolute. Verbi gratia cum additamento, « Evangelium meum » *Rom.* xvi, 25, et « Evangelium Jesu Christi » *II Cor.* ii, 11, et « Evangelium æternum » *Apoc.* xiv, 6; vel quod nunc dicitur ad Ephesios, « Evangelium salutis vestrae. » Absolute vero, ut cum loquitur de Luca, « Cujus laus in Evangelio per omnes Ecclesias » *II Cor.* viii, 18. Signatur autem qui audierit verbum veritatis, et crediderit in eo, spiritu re-promissionis sancto. Quia multi sunt qui audierunt, et increduli permanentes, nequaquam signaculum sancti Spiritus consecuti sunt. Dicitur et ad principem Tyri : « Tu es signaculum similitudinis Dei » *Ezech.* xxviii, 12. Signaculum autem Dei est, ut quomodo primus homo conditus est ad imaginem et similitudinem Dei; sic in secunda regeneratione quicumque Spiritum sanctum fuerit consecutus, signetur ab eo, et figuram conditoris

« l'Esprit de la promesse qui est saint, et ce qu'elle signifie. Voici quel est mon sentiment. L'Esprit-Saint communique la sainteté à l'âme de celui qui le vient habiter; l'Esprit de sagesse, la sagesse; l'esprit d'intelligence, l'intelligence; l'esprit de conseil, la prudence et le conseil; l'esprit de force, la force; l'esprit de science, la science; l'esprit de piété, la piété; l'esprit de crainte, la crainte et l'appréhension qu'inspire la crainte de Dieu; ainsi l'esprit de promesse rend Dieu, pour ainsi dire, caution et garant celui chez qui il a fixé sa demeure. C'est ainsi, dans un sens contraire, que l'esprit impur ne peut que rendre impur, et qu'un habitant immonde ne peut se préparer qu'une demeure immonde, que l'esprit de fornication produit des fornicateurs, dont le prophète a dit : « Ils ont été séduits par l'esprit de fornication, » *Osee.* iv, 12; que l'esprit mauvais rend les hommes aussi mauvais et pervers que lui, et que l'esprit diabolique en fait des démons; en un mot quelle que soit la liqueur qu'on verse dans un vase nouveau, ce vase en conservera longtemps l'odeur et le goût.

« Qui est le gage de notre héritage, pour le rachat de son acquisition, pour la louange de sa gloire. » Le traducteur latin a mis le mot *pignus* gage pour *arrhabone* arrhe. Or, le mot arrhe n'a pas la même signification que le mot gage : L'arrhe est comme une preuve, comme

accipiat. Querendum etiam ubi alibi scriptum sit, « spiritus re-promissionis sanctus; » vel quid significet. Ego enim aestimo quia sicut Spiritus sanctus sanctum facit eum cui fuerit infusus; et spiritus sapientiae, sapientem; et intelligentiae, intelligentem et consilii, cautum atque consultum; et fortitudinis, fortem; et scientiae, scientem; et pietatis, pium; et timoris, timidum, Deique timore trepidantem; ita et spiritus re-promissionis, vel spiritus Dei, sponsorem et Deum facit eum in quo habitaverit. Quomodo econtrario immundus spiritus immundum facit, et spurcam sibi domum præparat spurcus habitator; fornicationis quoque spiritus efficit scortatores, de quibus et propheta loquitur : « Spiritu fornicationis seducti sunt » *Osee* iv, 12; et nequam spiritus, nequam facit homines atque perversos; et daemoniacus, demones; qualisque fuerit liquor, qui novæ testæ infusus est, talem diu testæ et odorem retinet, et saporem.

« Qui est pignus hæreditatis nostræ in redemptionem adoptionis, in laudem gloriæ ipsius. Pignus » Latinus interpres pro « arrhabone » posuit. Non

une obligation donnée de l'acquisition qui doit avoir lieu; le gage au contraire, c'est-à-dire en grec *ἐνέχυρον* est donné et en échange d'une somme prêtée, et lorsque cette somme est rendue, le créancier rend également le gage qu'il avait reçu. De même là où la version latine porte : « pour le rachat de son acquisition, » le texte grec n'a point le mot *υιοθεσίαν*, mais simplement *περιποίησιν*, que nous pouvons rendre par acquisition ou possession, mais sans rendre la force de l'expression. Car il est beaucoup d'expressions qui ne peuvent être traduites ni du grec en latin, ni de l'hébreu en grec; et réciproquement, ni du latin en grec, ni du grec en hébreu. Donc, quiconque aura reçu non seulement l'Esprit-Saint, mais l'Esprit-Saint de la promesse, recevra en même temps l'arrhe de l'héritage, lequel héritage est la vie éternelle. Et de même que d'après l'arrhe on peut juger de la valeur de l'acquisition et de la possession de ce qu'on a en vue, par exemple une arrhe de dix pièces d'or fait estimer la possession à cent pièces d'or; une arrhe de cent pièces d'or, à mille pièces d'or, ainsi la valeur différente de l'arrhe peut faire connaître la grandeur de l'héritage qu'on doit recueillir plus tard. Quelque saint, quelque parfait que soit un chrétien, fût-il au jugement de tous, digne de l'éternelle béatitude, il faut nécessai-

rement qu'il reçoive l'Esprit-Saint comme arrhe de cet héritage. Or, si l'arrhe est si précieuse, que sera-ce de la possession? Or, de même que l'arrhe qui nous est donnée n'est pas en dehors de nous, mais au dedans de nous, ainsi l'héritage lui-même qui n'est autre que le royaume de Dieu est au dedans de nous et s'établit au dedans de notre âme. Car quel plus riche héritage peut-on imaginer que de contempler, que de considérer, de voir par la pensée, la beauté de la sagesse, du Verbe, de la vérité, de la lumière, et de contempler l'ineffable et magnifique nature de Dieu et la substance de toutes les choses créées à son image. Or, cet esprit saint de la promesse qui est l'arrhe de notre héritage, est maintenant donné aux saints pour qu'ils soient rachetés et unis à Dieu pour la louange de sa gloire. Ce n'est pas que Dieu ait besoin de la louange de personne, mais la louange de Dieu est utile à ceux qui en sont les instruments; et en reconnaissant sa majesté et sa grandeur par le spectacle de ses œuvres, ils éclatent et se répandent en sentiments d'admiration et de louange.

« C'est pourquoi moi aussi, apprenant quelle est votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre charité pour tous les saints, je ne cesse de rendre grâces pour vous, faisant mémoire de vous dans mes prières, afin que le Seigneur de

idipsum autem « arrhabo, » quod « pignus » sonat. Arrhabo enim futuræ emptioni quasi quoddam testimonium, et obligamentum datur. Pignus vero, hoc est *ἐνέχυρον*, pro mutua pecunia opponitur; ut cum illa reddita fuerit, reddenti debitum pignus a creditore reddatur. Rursum in eo ubi ait : « In redemptionem » adoptionis, non habet in Græco *υιοθεσίαν*, sed *περιποίησιν*, quam nos « acquisitionem, » sive « possessionem, » passim dicere; nec tamen vim sermonis expressimus. Multa enim verba sunt, quæ nec de Græco in Latinum transferri valent, nec de Hebraico in Græcum; et reciproce nec de Latino in Græcum, nec de Græco in Hebræum. Quicumque igitur non tantum Spiritum sanctum, sed Spiritum sanctum re-promissionis acceperit, simul consequetur, et arrhabonem hæreditatis, quæ hæreditas via perpetua est. Et quomodo ex arrhabone æstimatur qualis emptio futura sit, et quæ possessio; verbi causa, ex decem solidis, centum solidorum villa, et ex centum solidis mille solidorum possessio; ita ex varietate arrhabonis, hæreditatis, quoque postea secururæ magnitudo cognoscitur. Quamvis autem sanctus sit aliquis atque perfectus,

et omnium iudicio beatitudine dignus putetur; tamen ad futuram hæreditatem nunc arrhabonem est Spiritus consecutus. Si autem arrhabo tantus, quanta erit ipsa possessio? Quomodo autem arrhabo qui nobis tribuitur, non est extra nos, sed intra nos est; sic et ipsa hæreditas, hoc est regnum Dei quod intra nos est, in nobis versatur intrinsecus. Quæ enim potest esse major hæreditas, quam contemplari et videre sensu pulchritudinem Sapientiae, et Verbi, et Veritatis, et Luminis, et ipsius ineffabilem, et magnificam Dei considerare naturam, omniumque quæ [Al. qui] ad similitudinem Dei condita [Al. conditi] sunt, substantiam contueri? Iste autem spiritus re-promissionis sanctus, qui est arrhabo hæreditatis nostræ, idcirco nunc sanctis datur, ut redimantur et copulentur Deo in laudem gloriæ ipsius. Non quod Deus laude alicujus indigeat, sed quo laus Dei laudatoribus prosit, et dum per singula opera majestatem ipsius magnitudinemque cognoscunt, ad laudandum eum miraculo stuporis erumpant.

« Propterea et ego audiens fidem vestram in Domino Jesu, et in omnes sanctos, non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis; ut

Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître, qu'il éclaire les yeux de votre cœur. » Bien que la traduction littérale de ce passage puisse excuser l'Apôtre aux yeux d'un lecteur attentif, de ce que le contexte de toute cette phrase paraisse surchargé et qu'il y ait même un solécisme, il faut dire cependant que le texte grec lui-même est défectueux. Aussi, c'est surtout aux Grecs qui nous accusent, que nous répondrons, et nous nous efforcions d'établir ainsi l'ordre et la suite de toute la phrase : Apprenant votre foi dans le Seigneur Jésus et votre charité pour tous les saints, et voyant la différence de votre foi dans le Seigneur Jésus, et votre charité pour tous les saints, je ne cesse de rendre grâces pour vous, et de faire mémoire de vous dans mes prières, afin que le Seigneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation. Ce qui suit : « qu'il éclaire les yeux de votre cœur, » peut être rendu ainsi par hyperbate. C'est pourquoi, apprenant votre foi dans le Seigneur Jésus, pour le connaître, les yeux illuminés de votre cœur et votre amour pour tous les saints, je ne cesse de rendre grâces à Dieu pour vous, et de faire mémoire de vous dans mes prières, afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donne l'esprit de

Deus Domini nostri Jesu Christi, Pater gloriæ, det vobis spiritum sapientie et revelationis in agnitione ejus, illuminatos oculos cordis vestri. » Licet verbi ad verbum expressa translatio possit Apostolum diligenti excusare lectori, quod videatur omnis sententiæ scætere contextus, et solæcismus fieri, tamen et in Græco vitium sonat. Unde et nos Græcis potius calumniatoribus respondentibus, conobimur ita juxta sensum temperare ; ordinem lectionis, ut dicamus Audiens fidem vestram in Domino Jesu, et in omnes sanctos ejus ; vidensque differentiam fidei vestræ in Dominum, et in omnes sanctos ejus, non cesso gratias agere, et memoriam vestri facere in orationibus meis ; ut Domini nostri Jesu Christi Deus, Pater autem gloriæ, det vobis spiritum sapientie et revelationis. Quod autem sequitur : « illuminatos oculos cordis vestri, » ita per hyperbaton reddi potest. Propterea et ego audiens fidem vestram in Domino Jesu in agnitione ejus, illuminatos oculos cordis vestri et in omnes sanctos, non cesso, gratias agens pro vobis, memoriam vestri facere in orationibus meis, ut Deus Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ

sagesse et de révélation pour le connaître, afin que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, etc. Or, le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ le Père de la gloire, doit être entendu dans ce sens, que de même qu'il est dit que Notre-Seigneur Jésus-Christ est la parole, la sagesse, la vérité, la paix, la justice, la force, il soit aussi lui-même la gloire, selon ce qui est dit ailleurs : « La gloire de Dieu apparaîtra, » *Levit. ix, 23*, et nous voyons presque à chaque page de l'ancienne loi que la gloire de Dieu s'est manifestée sur le tabernacle du témoignage, *Nomb. ix*. Et le Psalmiste chante : Réveillez-vous ma gloire, réveillez-vous *Ps. cvii, 3*. Cette gloire, éclairant le monde de sa splendeur, s'est fait un temple du sein virginal de Marie. C'est de ce temple que le Père de la gloire est rendu le Dieu. Là où il est dit que le Christ est la gloire, on ne fait mention que du Père, mais là où le nom de Jésus lui est donné, l'Écriture dit qu'il est son Dieu sans aucune addition. Donc, ce Dieu de l'homme qu'il s'est uni, le Père de la gloire, de la sagesse, de la vérité donne à ceux qui croient en son Fils, l'esprit de sagesse et de révélation, afin qu'ils deviennent sages et qu'ils puissent contempler à face découverte la gloire du Seigneur. Lorsque cet esprit de sagesse et de révélation les a rendus vraiment sages, et que ces mystères cachés leur ont été révélés par une suite nécessaire, ils ont

det vobis spiritum sapientie, et revelationis in agnitionem ; ut sciatis quæ sit spes vocationis vestræ, etc. Porro Deus Domini nostri Jesu Christi, Pater autem gloriæ, ita intelligendus, ut quomodo, Dominus noster Jesus Christus ipse est sermo, sapientia, veritas, pax, justitia, fortitudo, ipse sit etiam gloria, secundum illud quod alibi dicitur : « Apparebit gloria Dei » *Levit. ix, 23* ; et in omni pene veteri Lege, scriptum est super tabernaculum testimonii visam esse gloriam Dei *Numb. ix*. Et Psalmista canit : « Exsurge, gloria mea, exsurge » *Ps. cvii, 3*. Quæ gloria illuminans suo fulgore mundum, templum sibi de virginali utero fabricata est. Cujus templi Pater gloriæ efficitur Deus. Et ubi Christus gloria est, ibi tantum Pater dicitur : ubi Jesus, ibi Deus ejus, absque additamento aliquo nominatur. Iste igitur Deus assumpti hominis, Pater vero gloriæ, sapientie, veritatis, dat credentibus in Filium suum spiritum sapientie, et revelationis, ut sapientes fiant, et revelata facie gloriam Domini contemplantur. Quæ sapientia et revelatio cum eos sapientes fecerint, et mysteria illis occulta aperuerint ; statim sequitur ut habeant illumi-

aussitôt les yeux du cœur illuminés. Ces paroles nous font voir que l'Écriture donne des membres à l'homme intérieur par analogie avec les membres du corps. Ainsi, évidemment il nomme ici les yeux du cœur, que nous ne pouvons comprendre si nous les séparons de l'esprit et de l'intelligence. A ces paroles se rapporte ce que dit le Psalmiste : « Éclairez mes yeux, de peur que je ne m'endorme dans la mort » *Ps. xii, 4*. Et dans un autre endroit : « Les yeux du sage sont dans sa tête » *Eccles. ii, 14*. Car si nous entendons ces paroles des yeux du corps, ce n'est pas seulement le sage, mais l'insensé qui a les yeux dans la tête. La tête du sage est donc ici son intelligence qui est appelée autrement, l'âme, l'esprit et la partie principale du cœur. L'Apôtre ajoute : « pour le connaître, » c'est-à-dire, *ἐπιγνώσει αὐτοῦ* Il en est qui établissent cette différence entre *γνώσιν* et *ἐπιγνώσιν*, c'est-à-dire entre la notion et la connaissance que la notion a pour objet les choses que nous ignorons et que nous commençons ensuite à savoir. La connaissance, au contraire, a pour objet les choses que nous savions, que nous avons cessé de savoir, et dont nous nous souvenons dans la suite. Ils imaginent une vie antérieure dans les cieux, et après avoir oublié Dieu lorsque nous avons été jetés du ciel dans ces corps, maintenant nous le connaissons par révélation selon ces paroles : « Tous les peuples

les plus reculés se souviendront du Seigneur et se convertiront à lui » *Ps. xxi, 28*, et d'autres choses semblables qu'ils racontent.

« Afin que vous sachiez à quelle espérance vous avez été appelés, quelles sont les richesses de gloire de l'héritage destiné aux saints, et quelle est la grandeur suréminenté de sa vertu en nous, qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa vertu, qu'il a exercée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts. » Celui à qui a été donné, comme le demandait saint Paul, l'esprit de sagesse et de révélation pour voir clairement et sans nuage, connaît la récompense réservée à ceux qui sont appelés, ce que doivent espérer les saints de Dieu, et les biens qu'il doit donner en abondance et avec générosité à ceux qui attendent son héritage. Pour arriver à cette connaissance, ceux qui, à la ressemblance de Paul, sont appelés à la foi, doivent être nécessairement aidés par la grandeur de la vertu de Dieu, qu'il a manifestée dans le Christ en le ressuscitant d'entre les morts. Cet héritage peut s'entendre de deux manières, soit premièrement, que le premier-né de toute créature soit l'héritage de l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de l'homme qui a été formé d'un corps et d'une âme, et qu'avec l'héritage de l'âme nous héritions Dieu le Verbe : soit que notre héritage soit en Jésus-Christ, c'est-à-dire, la divinité indivisible du Père, du

« Reminiscentur et convertentur ad Dominum omnes fines terræ » *Ps. xxi, 28*, et cætera his similia replicantes [*Al. replicantur*].

« Ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, et quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in sanctis, et quæ sublimis magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus [*Al. credidimus*] secundum operationem potentie virtutis ejus, quam operatus est in Christo, suscitans illum a mortuis. » Cui semel, juxta orationem Pauli, datus fuerit spiritus sapientie et revelationis, ut apertis oculis cordis aspiciat, iste sciet quæ reposita sunt vocatis, et quæ speranda sanctis Dei, quæ abundanter, et large his qui hæreditatem ipsius suslinent, est daturus. Ad quam notitiam magnitudo virtutis Dei est necessaria in his qui juxta similitudinem Pauli, credentes vocantur, per quam operatus est Deus in Christo Jesu, quem a mortuis resuscitavit. Dupliciter autem intelligenda hæreditas sit animæ Domini nostri Jesu Christi, et ejus qui ex corpore et anima assumptus est hominis, nosque cum hæreditate animæ hæreditemus Deum Verbum ; sive quod in Christo hæreditas nostra sit

natos oculos cordis. Ex verbis presentibus approbatur secundum exterioris membra hominis, etiam interioris hominis membra dici. Ecce enim manifeste cordis oculos appellavit, quos absque sensu et mente intelligere non possumus. Huic et illud Psalmistæ convenit : « Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte » *Ps. xii, 4*. Et alibi : « Sapientes oculi in capite ejus » *Eccles. ii, 14*. Si enim simpliciter oculos carnis accipimus, utique non solum sapientis, sed etiam insipientis oculi in capite ejus sunt. Caput itaque sapientis, sensus accipitur ; quia alio verbo mens, et animus, et principale cordis appellatur. Quod vero ait, « in agnitione ejus, » id est, *ἐπιγνώσει αὐτοῦ*, quidam sic intelligunt, ut inter *γνώσιν* et *ἐπιγνώσιν*, hoc est, inter « notionem et « agnitionem, » illud intersit ; quod notio eorum sit quæ ante non scivimus, et ea postea scire cepimus. Agnitio vero eorum quæ prius scientes deinceps scire desivimus, eorumque postea recordamur, et priorem quamdam vitam in cælestibus suspicantur, postquam in corpora ista dejecti et obliti Dei Patris, nunc eum per revelationem cognovimus, secundum illud :